MERCREDI 14 MAI 1879. N° 142.

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Le Numéro 5 Centimes

ABONNEMENTS :

HERAULT, GARD, AVEYRON, AUDE, Trois Mois.
TARN..... 4 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS..... 5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5.

Rédacteur en chef : Henri CHABRIER

INSERTIONS :

ANNONCES, 50 cent. la ligne. — RÉCLAMES, 1 fr
FAITS DIVERS : 2 fr. — CHRONIQUES LOCALES, 5 fr. la lign

Sont reçues aux Burcaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.

Les lettres non affranchies seront refusées.

Chronique Commerciale

Un mot sur le vinage

Nous lisons dans le *Moniteur vinicole :*

Nous avons reçu, sous ce titre, un travail de M. Louis de Martin, que son étendue ne nous permet pas de reproduire intégralement. Nous en donnons ci-après les conclusions :

« Est-ce à dire pour cela qu'il faille aprouver le projet de loi en ce qui concerne ses diverses applications ? Assurément non. Sans me prononcer ni pour ni contre, ce qui est l'affaire du législateur, mais en demeurant dans le domaine agricole, en présence de collègues qui ne veulent pas entendre parler de vinage et par conséquent de tout projet servant à le réglementer, il m'a paru indispensable d'envisager rapidement cette question, tant au point de vue scientifique que par rapport au producteur, au vendeur et au consommateur, dont les intérêts sont solidaires, car l'un doit bien faire sa marchandise, l'autre doit l'affiner et la conserver en parfait état, tandis que le dernier la consomme pourvu qu'il n'en soit pas incommodé, auquel cas le vendeur n'écoulerait rien au détriment du producteur, qui aurait sa récolte invendue.

» Aujourd'hui, à Narbonne même, l'emploi de l'alcool dans les ménages est presque impossible, car, à cause des droits excessifs et des mesures vexatoires des règlements administratifs, on ne trouve pas toujours de débitant qui en vende au détail. Si les négociants en usent, ils se le procurent bien souvent en fraude, pour éviter de payer des frais qui vont à 200 fr. par hectolitre d'alcool absolu. Or si, actuellement, le Trésor ne gagne rien par cet impôt écrasant, on nous accordera que ces difficultés diverses peuvent pousser quelques négociants à employer clandestinement des alcools moins chers, mais moins bien épurés, et par suite à introduire inconsciemment, dans leurs produits, des substances dangereuses.

» Il faut donc assez abaisser les taxes pour que le fraudeur, n'y trouvant plus son bénéfice, abandonne un commerce immoral pour lui et dangereux quelquefois pour les clients.

» Il faut aussi modifier notre régime intérieur des boissons et surveiller les tarifs consentis par les compagnies des chemins de fer pour éviter, par exemple, que de Cerbère à Cette les Espagnols payent par tonne de 6 fr. 75 à 10 fr. 01, alors que, pour un parcours analogue, on demande 22 fr. 95 aux vins français.

» De là à interdire le vinage, il y a bien loin, et il nous paraît plus sage et plus conforme à nos besoins de supprimer d'abord le commerce illicite, sauf à étudier davantage la question pour voir ce qu'il y a de mieux à faire. C'est à cette idée que nous nous arrêtons en priant nos collègues d'y réfléchir dans l'intérêt de tous.

» Narbonne, le 24 avril 1879.

» Louis DE MARTIN. »

Concours régional de Marseille

M. Tirard, ministre du commerce et de l'agriculture, préside, dans la salle du Grand-Théâtre, la distribution des récompenses aux lauréats du concours régional. Le préfet des Bouches-du-Rhône était assis à sa droite, et à sa gauche était assis le commissaire du gouvernement.

MM. Amat, Labadie, députés ; Barne, sénateur ; le maire de Marseille, des conseillers généraux, municipaux, le vice-amiral Cloué, le général Lallemand, assistent à la séance.

Le préfet remercie M. le ministre de s'être arraché aux travaux de son département pour venir encourager par sa présence les agriculteurs et les industriels de la région.

M. Halna-Fretay, commissaire du gouvernement, parlant de la situation faite aux agriculteurs du Midi, déplore les ravages causés par le phylloxera ; il ajoute que le gouvernement a déjà beaucoup fait pour atténuer les conséquences de ce fléau, et que l'on peut tout espérer aujourd'hui d'un cabinet qui compte parmi ses membres des hommes d'une haute valeur.

M. Tirard répond qu'il n'a pas hésité à se rendre à Marseille, dans ce Midi qui donne l'exemple du travail et qui est animé d'un si sincère attachement à la République.

Il ajoute que demain il se rend dans le Nord, où il est également appelé. La France, dit-il, a fait depuis 1870 un chemin considérable ; grâce à M. Thiers, le pays s'est relevé, ses blessures se sont cicatrisées, ses armées sont reconstituées, les frontieres fortifiées, les écoles multipliées, les budgets mêmes, et surtout celui des cultes, abondamment pourvus.

On accuse le ministère actuel de porter atteinte aux intérêts de la religion ; — cette accusation est injuste ; — le pouvoir exécutif et les Chambres n'ont pas hésité à doter les cultures de tous les millions qui leur sont raisonnablement nécessaires.

Le dégrèvement des impôts n'en conti-

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 101.

LA VIEILLESSE DE MONSIEUR LECOQ

Par F. DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

M. LECOQ AGIT

Elles savaient qu'il possédait des millions et qu'il venait en France pour les dépenser.

— Jouez-vous au baccarat, monseigneur, demanda l'Anglaise quand le défilé fut terminé.

— Je connais ce jeu, répondit le noble étranger ; on le pratique beaucoup à Pondichéry... mais ce n'est pas celui que je préfère.

— Aimez-vous mieux le lansquenet ? dit avec empressement la dame.

— Non. Le jeu qui me plait entre tous, est... vous allez vous moquer de moi... c'est le jeu auquel s'amusait cette pauvre femme quand on l'a assassinée... c'est le jeu de *patience*... n'est-ce pas ainsi que vous l'appelez ?

Personne ne s'attendait à cette allusion au procès criminel dont tout Paris parlait encore, et elle déconcerta quelque peu les gentilles invitées de Mme Disney.

Elles comptaient que le nabab allait tenir la banque au baccarat et qu'il ne se montrerait pas trop sévère pour les tricheries pratiquées par de jolies mains.

Aussi firent-elles la moue quand elles entendirent cet opulent seigneur déclarer qu'il préférait un jeu cher aux petits bourgeois, un jeu qu'on joue tout seul, et où, par conséquent, il est impossible de perdre de l'argent.

Arabella parut beaucoup plus impressionnée que ses jeunes amies.

En sa qualité d'Anglaise, elle était très-sensible, et elle s'émut à ces mots qui lui rappelaient la condamnation qu'elle avait entendu prononcer, quelques jours auparavant, contre un beau jeune homme.

Djafer, nabab de Bahour, s'aperçut du trouble où il venait de jeter la belle maitresse de ce salon hospitalier, et comme il ne tenait pas à l'affliger, il s'empressa d'atténuer ce qu'il avait dit.

— Je joue à la *patience*, lorsque je suis seul dans mon palais de Bahour, reprit-il. Mais je n'ai garde de me livrer à ce passe-temps quand j'ai la bonne fortune de me trouver, comme ce soir, en charmante compagnie.

Si ces dames désirent jouer au baccarat, je suis à leurs ordres.

— Justement, la taille vient de finir, et ce pauvre Gustave est décavé, dit une jolie blonde, qui répondait au doux nom d'Herminie, et qui faisait au nabab des yeux encore plus doux que son nom.

— Son Excellence le remplacera avec avec avantage, s'écria Tolbiac.

Et, s'approchant d'Arabella, il lui dit à demi-voix et en anglais, quelques mots que l'Indien ne pouvait pas comprendre si, comme il le prétendait, il n'entendait que le français et la langue de son pays.

Il était décidément très-civilisé, cet Indien, et il ne fuyait pas les Parisiennes, car il adressa à Mlle Herminie quelques compliments fort bien tournés.

Il poussa même la galanterie jusqu'à lui offrir son bras, au mépris des usages de sa patrie, et les viveurs attablés devant le tapis vert eurent le curieux spectacle

nue pas moins. Il dépassera 80 millions, et bientôt l'impôt des patentes sera sensiblement réduit.

Marseille, du reste, n'a pas à se plaindre ; il a obtenu successivement le dégrèvement des huiles, des savons et est largement compris dans les travaux publics.

On peut donc avoir confiance dans l'avenir, le gouvernement veut et poursuit le bien du pays sous la haute impulsion du président Grévy, lequel personnifie l'ordre, la sécurité et le travail.

Ce discours est accueilli par les plus chaleureux applaudissements.

Après la distribution des récompenses, le ministre félicite le préfet, en le remerciant du zèle déployé pour le succès du concours régional, et lui remet une médaille commémorative.

A l'issue de la cérémonie, la musique de la douane, qui avait exécuté la *Marseillaise*, joue le *Chant du Départ*.

Dans la soirée, M. Tirard assiste au banquet offert par la chambre de commerce.

Malgré un vent assez violent, la calvacace a été fort belle, douze chars très artistiques et très originaux ont été particulièrement remarqués.

L'affluence des étrangers est tellement considérable que quatre mille personnes ont dû coucher à la belle étoile.

Les cléricaux sont atterrés.

La terreur en Russie

Pendant l'arrestation du fils d'un riche marchand de Moscou, Owtchanikoff, on a saisi des papiers très importants, révélant des manœuvres nihilistes pour entraîner à la révolte deux régiments de la 9e division. Ces régiments vont être licenciés.

Le gouverneur d'Orel, Diakanof, a reçu une lettre de condamnation á mort s'il ne donnait pas sa démission.

Dans plusieurs communes du cercle de Berdytchef, les paysans se sont emparés de force des terres appartenant aux grands propriétaires. Sur la plainte de ces derniers, le gouverneur de Kief, Tchortkof, leur a répondu qu'il n'avait aucun pouvoir pour réprimer les paysans, et les a renvoyés aux tribunaux civils.

Suivant ce qu'on écrit de Varsovie, il a été défendu aux élèves des lycées de cette ville de sortir après neuf heures du soir.

Le *Golos* annonce que sur 2,000 personnes arrêtées à Moscou, pendant l'hiver, 300 ont été dirigées sur la Sibérie ; 9,000 autres arrêtées pendant l'hiver, dans différentes autres villes, traverseront Moscou pendant l'été, pour être sans doute transportées dans le même pays.

La police de Saint Pétersbourg vient d'arrêter le journaliste Stassow, qui avait donné asile à Solowief dans la nuit qui précéda l'attentat commis sur le czar. Un docteur de Saint-Pétersbourg, Weimar, également arrêté, a acheté le revolver qui a servi à Solovief. Il assure ne pas connaître ce dernier et refuse de dire pour le compte de qui il auriat acheté ce revolver.

Marine Marchande

Le moment approchant où la Chambre va statuer définitivement sur la loi dite de la Marine marchande, divers journaux ennemis de cette loi essayent de la combattre en mettant en contradiction avec les intérêts de la marine marchande les intérêts du consommateur ; c'est bientôt dit l'intérêt du consommateur, mais cet intérêt se manifeste sous plusieurs formes: il y a l'intérêt immédiat, il y a l'intérêt de l'avenir, il y a l'avantage de payer bon marché, autrement dit le sentiment égoïste, et le devoir de payer cher, qui est le sentiment national.

Les Anglais sont bons juges en la matière ; or voici ce qui se passe à Cambridge : il y a à Cambridge une population de deux à trois mille écoliers venus de tous les points de l'Angleterre, fort riches pour la plupart, dont l'entretien est la raison d'être de Cambridge, qui possède 18,000 âmes ; naturellement, les habitants sont tous plus ou moins fournisseurs des colléges, et par suite d'une entente, les tarifs de toute chose sont d'un tiers plus élevés qu'à Londres, qui est à quinze lieues, et quand ils achètent les uns chez les autres, ils se paient aux prix de vente aux colléges et aux écoliers. De cette façon, en supportant une charge qu'ils savent amoindrir par des achats extérieurs, ils conservent la possibilité de surélever d'un tiers les prix des marchandises de toute nature, sans qu'on puisse prétendre qu'ils font payer leurs principaux clients d'autres prix que ceux réclamés de leurs concitoyens.

C'est ainsi qu'ils savent s'assurer de gros profits par une dépense normale plus considérable.

Cette situation n'est-elle pas celle du consommateur en face de la marine marchande. Tant qu'il s'agira de concurrence la marine marchande, la marine nationale, les marines étrangères abaisseront le taux de leur frêt, et quand elle sera anéantie, se trouvant les maîtres du marché, les marines étrangères ne tarderont pas à relever le taux de leur frêt et à reprendre au centuple ce qu'ils auront perdu pour arriver à ce résultat. Le consommateur naïf, pratiquant la formule : après moi le déluge, ne tarderait pas à s'apercevoir que pour n'avoir pas voulu, quand il le fallait, payer sa quote-part des charges nationales, il est soumis à une redevance plus forte que celle qu'il payait et dont il ne lui est plus possible d'alléger le poids. On ne recrée ni une marine ni un mouvement commercial du jour au lendemain, et qui n'aurait pas la sagesse de se prémunir en temps utile sera frappé dans ses propres intérêts.

Toute l'histoire commerciale n'est-elle pas là pour l'attester? Quand l'Australie devint un marché sérieux, les nations s'empressèrent de s'y faire représenter. En ce temps là, l'Australie avait quelques frêts par nos navires. Les Anglais couvrirent le marché de leurs produits, tout s'y vendit à vil prix. Une crise épouvantable survint, l'Angleterre perdit beaucoup d'argent, mais le marché leur resta. Nous serions bien aises que les journaux qui défendent les intérêts du consommateur veuillent bien nous faire connaître quelles sont celles de nos marchandises que nos négociants exportent directement. C'est la même ligne qu'ils suivent à l'égard de notre marine, le réveil serait terrible et désastreux.

Oui, il faut que les consommateurs français se résignent à payer ce que vaut le service qu'on leur rend. Ils ne doivent pas le payer d'avance, sans doute ; mais ils doivent le payer ce qu'il vaut. C'est ce qu'il est nécessaire que la marine gagne pour exister et être mise en état de soutenir la concurrence étrangère ; en agissant ainsi et en payant un peu plus, il évitera de voir la France réduite à n'avoir que des intermédiaires étaangers et à passer dans ses relations avec le monde par les mains des négociants et des banquiers des autres nations qui auront su se conserver une marine.

On nous permettra d'ajouter que si une telle situation pouvait être acceptable pour une nation de 40,000,000 d'habitants, du moment où cette nation, devenue enfin franchement républicaine, porte dans ses flancs l'avenir social de l'humanité, elle est obligée de se montrer à la hauteur de sa mission en conservant, même à chers deniers, les moyens de propager ses principes et de les faire prédominer.

A bas le Godillot

Le ministre de la marine vient de rendre réglementaire dans l'habillement des marins des équipages de la flotte, le brodequin mis récemment en essai dans les divisions, ainsi qu'à bord des bâtiments de l'Escadre.

Jusqu'à quand la commission présidée par M. le général L'Heriller persistera t-elle à imposer à l'infanterie le godillot découvert ou soulier national, si universellement condamné ?

La Générosité Française

Nous trouvons dans l'*Indépendance belge* la note suivante :

Nous apprenons que M. Waddington, ministre des affaires étrangères de la République française, a chargé M. le comte de Grouchy, chargé d'affaires de France en l'absence de M. le comte Duchâtel, de verser au nom du gouvernement français une somme de 1,000 fr. dans la caisse de

---

d'une princesse du demi-monde conduisant au jeu un prince de l'Indoustan.

Pendant que ce couple assez mal assorti traversait le salon, M. Tolbiac entretenait avec Mme Disney une conversation vive et animée.

Evidemment, ils parlaient du nabab de Bahour, et ils s'intéressaient beaucoup à ce personnage, qui venait en France tout exprès pour apporter des millions aux héritiers du major O'Sullivan.

C'est bien naturel, car Tolbiac était un homme sérieux qui, même au milieu des plaisirs, ne perdait jamais de vue les affaires, et Mme Disney était l'amie intime de M. Tolbiac.

La dernière phrase que cette charmante fille d'Albion prononça fut celle-ci :

— A la façon dont il perdra son argent, vous verrez bien s'il est riche.

Tolbiac répondit par un geste qui signifiait : Soyez tranquille, je l'observerai.

Et il alla prendre place à la table de jeu où l'Asiatique venait de s'asseoir.

Djafer avait pour voisine Herminie et il prolongeait avec elle une causerie où il était beaucoup question d'Arabella.

— Je suis sa plus intime amie, disait la blonde ; elle n'a pas de secrets pour moi.

— Je voudrais bien connaître les vôtres, répliquait le galant étranger.

Les joueurs avaient accueilli avec une satisfaction marquée ce banquier qui leur tombait du fond de l'Orient.

Ils venaient de se partager une somme assez mince, perdue par un élégant invité que ces demoiselles appelaient Gustave tout court, et ils espéraient que le nabab allait leur offrir un plus large régal.

Un homme qui arrive des parages de Colconde doit avoir des trésors dans sa poche.

Djafer tira de la sienne un portefeuille où il prit un paquet de billets de mille francs et un livret oblong.

— Je ne m'attendais pas à jouer ce soir, dit-il doucement. Je n'ai sur moi que vingt mille francs ; mais voici mon livre de chèques sur Rothschild, et je prie ces messieurs et ces dames surtout, de ne pas limiter leur jeu à la modique somme que j'ai apportée en billets de banque.

Un murmure flatteur accueillit ce petit discours.

Les hommes se préparèrent à livrer une bataille sérieuse, les femmes à profiter de l'occasion pour glaner quelques louis.

Herminie reçut de ses bonnes amies plus d'un regard malveillant, mais elle n'y prit pas garde. Elle était toute entière à la joie d'être assise si près d'un beau vieillard qui n'avait qu'à signer un bon pour que la caisse de Rothschild s'ouvrit.

— Décidément, c'est un vrai nabab, se dit Tolbiac.

Et, en attendant l'heure d'exploiter ce nabab d'une autre façon, l'intelligent ami d'Arabella se mit en devoir de prendre part à la curée qui se préparait.

Les habitués du salon de la belle Anglaise étaient tous de vieux routiers du jeu, fréquentant assidûment les cercles où l'on trouve de grosses parties, et fort experts à juger du premier coup d'œil la capacité financière d'un banquier de baccarat.

Parmi eux pourtant il y avait des jeunes, mais l'expérience vient vite quand on mène à Paris la vie à outrance, et ceux-là en savaient tout autant que les vétérans du jeu.

Ils étaient d'ailleurs honnêtes autant qu'on peut l'être quand on risque l'argent qu'on n'a pas.

(*La suite au prochain numéro.*)

secours en faveur des victimes de la catastrophe de Frameries.

Le déplorable événement de l'Agrappe aura du moins donné un témoignage de plus des liens de sympathie qui existent entre notre pays et la France. Les villes du Nord ont fait assaut de zèle charitable et le gouvernement français a aussi estimé que la charité n'a pas de frontières.

Chronique Cettoise

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que, sur la liste des lauréats du concours de Marseille, figure deux fois M. Silvain Espitalier, notre compatriote. Un premier prix, consistant en un objet d'art d'une valeur de 1,500 fr. et une somme de 1,000 fr. lui a été décerné pour le système d'irrigation et de submersion pratiqué dans sa propriété du Mas de Roy, près Arles.

Un prix cultural consistant en un objet d'art d'une valeur de 1,000 fr. lui a été en outre donné, dans la catégorie des propriétaires exploitant eux-mêmes.

Les habitants de la Grand'Rue, principalement la partie comprise entre le théâtre jusqu'au Môle, se plaignent du peu de soin que mettent les balayeurs dans l'enlèvement des immondices; il n'est pas rare de voir les tas d'ordures séjourner jusqu'à 2 heures et même jusqu'au soir. Si l'on n'avise promptement, les chaleurs aidant, il sera impossible de circuler dans cette partie de notre ville.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE
12 au 13 mai 1879

Naissances

1 Fille, 1 Garçon

DÉCÈS

Barbe Maurel, Vve de Etienne Auzuech, 94 ans.

2 enfants en bas âge.

NOS TÉLÉGRAMMES

Paris, 13 mai, matin.

La commission des tarifs de douanes a entendu hier, pendant deux heures, M. Méline répondant à M. Rouher. M. Méline admet que l'on ait eu raison de faire tomber les barrières douanières en 1860. Quant à l'application, il la trouve défectueuse, car on s'est, selon lui, trop découvert de certains côtés. L'orateur s'est attaché à démontrer que beaucoup des Etats de l'Europe avaient une tendance à fermer leurs frontières et que, bientôt, l'Angleterre se trouvant en face de nous seuls, nous inonderait de ses produits. En ce moment elle en exporte pour 55 millions en France; pour 147 millions en Allemagne. Où passeraient ces 117 millions, quand le Reichstag aura voté les nouveaux tarifs? chez nous. M. Tirard sera entendu demain.

— Comme nous le faisions prévoir l'autre jour, quelques incidents ont fait craindre la reprise de la grève de Lourches. Cependant, les ouvriers sont retournés au travail, à l'exception de quinze ou vingt.

— Les ministres se sont réunis chez le président du conseil. Vu l'absence de M. Tirard, la question du budget de la préfecture de police — qui avait soulevé des divergences d'opinion dans le dernier conseil — n'a pas été examinée. Elle sera traitée et tranchée, toutefois, avant la rentrée de la Chambre.

— M. Bailly, ancien sous-préfet de Thiers, accepte le poste de chef de cabinet adjoint à la préfecture de police.

— Ce matin, le président de la République a reçu les délégués des ouvriers de toutes les industries de l'arrondissement de Lille. Ils ont demandé des retirements de droits qui permissent à leurs patrons de lutter avec la concurrence étrangère et de leur conserver leurs salaires. M. Grévy les a assurés de sa sollicitude et de celle de tout le gouvernement.

Paris, 13 mai, soir.

On assure que la commission du Conseil municipal de Paris proposera aujourd'hui un ordre du jour acceptant le décret qui annula sa délibération concernant le vote de 100,000 francs en faveur des déportés rapatriés.

— Des dépêches de Capetown, du 28 avril, annoncent que le général Chelmsford va partir avec le prince Louis Napoléon pour le camp de Kambula, situé dans le Nord.

BOURSE DE PARIS

Du 13 mai 1879

3 %.....	81.55	h. 10
4 % amortissable..	79.42 1/2	h. 22 1/2
— ex-coupon....	109.80	b. 20
5 %.....	113.42 1/2	h. 7 1/2

Marine

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES
Du 12 au 13 mai

Venant de

Alger, vap. fr. *Kabyle*, 481 tx, cap. Parpiel, moutons.
Port-Vendres, v. fr. *Elise*, 65 tx, c. Luigi, vin.
Marseille, vap. fr. *Persévérant*, 188 cap. Castelli, diverses.
Alicante, vap. esp. *Génil*, 272 tx, c. Salomo, diverses.

SORTIES
Du 12 au 13 mai

Allant à

Valence, bal. esp. *Ebro*, cap. Castanier, relâche.
Marseille, vap. esp. *Segorio*, c. Blos, diverses.
Marseille, v. f. *Kabyle*, c. Parpiel, diverses.
Mostaganem, vap. fr. *Colon*, cap. Lachaud, diverses.
Barcarès, bal. fr. 2 *Amis*, cap. Henric, diverses.
Caen, br.-goel. fr. *Sirène*, c. Laroque, vin.
Marseille, bal. esp. *V. dé los Angelos*, c Valerie, relâche.
Barcelone, vap. esp. *Adela*, cap. Pi, diverses.
Alicante, bal. fr. *Jne Catherine*, cap. Combocal, f. vides.
Alger, goel. fr. *Cerf*, c. Calvies, diverses.
Palma, cut. fr. *Henri et Camille*, c. Henric, f. vides,
Felanil, goel. esp. *Marie*, cap. Porcelle f. vides.

Nouvelles de Mer

Parti pour Cette, le 5 mai, de Glasgow, br. fr. *Bernigo*, 168 tx, cap. Goubec, bitume.
Parti pour Cette, le 16 mai, de Londres, br. pr. *Atlantic*, 512 tx, cap. Liedtke, bitume.
Parti pour Cette, le 27 avril, de Carloforte, br. fr. *Mathieu*, cap. Fournier, bitume.
Parti le 10 mai, de Marseille, br.-g. ang. *Vinco*, 222 tx, cap. Lerat, lest.
Parti pour Cette, le 30 avril, de Catania, br. it. *M. Concettina*, cap. Guglielmo.
Arrivé le 10 avril, à Rio-Janeiro, br.-g. pr. *Anna*, cap. Pundt, vins, parti de Cette, le 2 mai.
Arrivé le 29 avril, à Philippeville, br. fr. *Charles*, cap. Ferrand.
Arrivé le 9 mai, à Marseille, en relâche, br.-g. it. *J. M. Carmelo*, cap. Lubrano, allant de Licata à Cette.
En charge pour Cette, le 10 mai, à Londres, tr.-m. russe *Sofia*, 409 tx, cap. Delimain, bitume.
En charge pour Cette, le 10 mai, à Londres, tr.-m. pr. *Behrent*, 467 tx, cap. Pohlentz, bitume.
En charge pour Cette, le 10 mai, à Londres, br.-g. ang. *Ladyland*, 123 tx, cap. Ritchie, bitume.

AVIS

M. Joseph Travailiac prévient le public qu'il ne paiera aucune dette contractée par sa femme.

Obligations du Crédit Foncier

Une grande quantité d'*Obligations du Crédit Foncier*, sorties à divers tirages, n'ont pas été présentées au remboursement.

L'*Eclaireur Financier* publie la liste générale de ces obligations, parmi lesquelles il s'en trouve un certain nombre qui ont droit à des lots très-importants.

L'*Eclaireur Financier* parait tous les samedis. **Abonnement: 2 fr. par an,** en mandat ou timbres-poste, 45, rue Vivienne, à Paris.

EMILE POMATHIO
Commissionnaire de Transport
QUAI D'ALGER-DARSE, 19
(Maison Dauphin)

AGENCES

Une Société désire avoir des Agences dans toutes les villes du département.

Les postulants, comme Directeurs d'Agence, doivent offrir une sérieuse garantie et appartenir au meilleur monde. Adresser les offres, accompagnées de références et détails sur position à S. V. X. 112, poste restante, Paris.

A Louer
Quai de Bosc
MAISON D'HABITATION
COUR ET ENCLOS ATTENANT
S'adresser à Me VIVAREZ, notaire.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Les vraies qui manque ci-dessus est l'annonce Prob Lechaux

Le Gérant-responsable P. BARBET.

Maison fondée en 1843

…MENT LITHOGRAPHIQUE DE CETTE — ANCIENNE MAISON VONS

…LITHOGRAPHIE, PAPETERIE, - A. CROS, A CETTE,

5, quai de Bosc, 5.

…ÉCANIQUES A VAPEUR POUR LA TYPOGRAPHIE ET LA LITHOGRAPHIE

MACHINE A RÉGLER, DERNIER MODÈLE MÉDAILLÉ A L'EXPOSITION

…IE ET FOURNITURES DE BUREAU

…S SPÉCIALES POUR ADMINISTRATION, INGÉNIEURS ET ARCHITECTES

NOUVELLE ORGANISATION A PARTIR DE MAI 1879

APERÇU DES ARTICLES :

…fantaisie, doré et argenté.
…à fleurs.
…à filtrer.
…imperméable.
…à lettre de commerce
…à lettre de fantaisie
…à lettre anglais.
…à lettre gaufré.
…dentelle.
…à musique.
…à registres.
…de soie.
…emin vrai et factice.

LIVRES

…s de piété.
…s.
…ssiens pour première communion.
…de mariage.
…n de luxe et ordi…aire, reliure ivoire, …uir russe, etc., etc.
…s illustrés.

MAROQUINERIE

Portefeuilles.
Carnets.
Porte-cartes.
Serviettes.
Buvards de bureau.
— de voyage.
Trousses.
Sacs à ouvrage.

TABLETTERIE

Cassettes.
Boîtes à dessin.
— à gants.
— à compas.
Pochettes.
Encriers de luxe.
Cadres bois durci.
— photographiques.
— dorure fine.

GRAVURES ET IMAGERIE

Imitation de peinture.
Chromolithographie.
Oléographie.
Images religieuses.
Emblêmes.
Cartes de menus.
— genre camaïeu.
— de fantaisie.
— à fleurs.
— à sujets.

FOURNITURES DE BUREAU

Registres de magasin et sur commande livrés en 48 h.
Réglures de toutes sortes.
Copies de lettres.
Plumes Humbolt.
— Alexandre.
— Mallat.
— Cettoise A. Cros.
— Hinsch-Vell.
Porteplumes.
Crayons.
Encriers de bureau.
— ordinaires.
Encres la reine des encres.
— Mathieu Plessis.
— Antoine.
— Caméléonne.
Règles plates.
Carrelets.
Pistolets.
Canifs.
Ciseaux de bureau.
Grattoirs.
Poinçons.
Plumiers.
Sablier.
Presse papiers.
Cartons de bureaux.
Presses à copier en fonte.
— en fer forgé.
Pèse-lettres.
Pelotes de bureau.
Pinces-notes.
Portefeuilles d'échéance.
Biblioraptes.
Sandaraque.
Cire à cacheter.
— pour bouteilles.
Pains à cacheter.

…UE DE REGISTRES, -- RELIURE EN TOUS GENRES,

SEULE MAISON EXÉCUTANT A CETTE

…MAISON N'EST PAS UNE SUCCURSALE

…ZETTE DE PARIS

…grand des Journaux financiers

…UITIÈME ANNÉE

…ît tous les Dimanches.

…AN

Semaine politique et financière—Études sur les questions du jour—Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, Voitures, Salines, etc.—Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires—Arbitrages avantageux—Conseils particuliers par Correspondance—Échéance des Coupons et leur prix exact —Vérification des listes de tirages—Collection des anciens tirages—Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

…CS

…BONNEMENTS D'ESSAI

…Fr. Première Année

…LA

…rime Gratuite

…LETIN AUTHENTIQUE

…res Financiers et des Valeurs à lots

…AISSANT TOUS LES 15 JOURS.

…inédit, renfermant des indications …rouve dans aucun journal financier.

…MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE

…9, rue Taitbout — Paris.

…ETTE DE PARIS *a réuni dans son … rue Taitbout, n° 59, tous les services … utiles aux rentiers et capitalistes.*

…NITEUR est envoyé gratis pendant **…DS PUBLICS** deux mois … au Directeur, 16, rue du Quatre-Septembre, Paris.

…12, rue de la République, 12.

ENGRAIS BITERROIS

Bon à toute culture

6 francs les 100 kil., en balles, pris en gare de Béziers.

S'adresser à **M. Azais Bernard**, entrepreneur général des vidanges, à Béziers (Hérault).

Commisionnaire en vins

A. COUSTAU AINÉ

RUE PROSPER, 11

BORDEAUX

Médailles aux Expositions

GUÉRISON des MALADIES

DE L'ESTOMAC ET DU VENTRE

DYSPEPSIE — CONSTIPATION — GASTRALGIE — GASTRITE, ETC.

EXIGER — *LA SIGNATURE*

Guéries par la

MALTINE GERBAY

Dosée par le Dr COUTARET, Lauréat de l'Institut.

Approuvé par l'Académie de Médecine.

Exportation ***GERBAY, Roanne*** (Loire)

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Maison **J.-P. LAROZE & Cie, Pharmiens**

2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites,
Gastralgies,
Douleurs et Crampes d'Estomac,

Dyspepsies,
Digestions lentes,
Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : **3** FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infaillibles pour arrêter ou prévenir la **Carie**, empêcher le **Ramollissement des Gencives** et calmer instantanément les **Douleurs** ou **Rages de Dents.**

ÉLIXIR, le flacon, **3** fr. et **1** fr. **50.** — **POUDRE**, la Boîte, **2** fr.; le flacon, **1** fr. **25.**
OPIAT, le Pot, **1** fr. **50.**

DÉPOT A PARIS :

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26

ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

…STHME, CATARRHE

Guéris par les CIGARETTES ESPIC. 2 fr. la boîte.

Oppressions, Toux. Rhumes, Névralgies

Dans toutes les Pharm. de France.—PARIS. Vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 128.— *Exiger cette signature sur chaque Cigarette*

…FONDÉE EN 1820 — Rue de Rivoli N° 62 — GRANDEUR DE PARIS — DÉPURATIVES DU DOCTEUR — BISCUITS — OLLIVIER — DE PARIS. — DÉPURATIVES DES BISCUITS

MALADIES CONTAGIEUSES, DARTRES, SCROFULES, VICES DU SANG.

Quatre ans d'épreuves publ. faites par 5 commissions sur dix mille biscuits. Seuls approuvés par l'acadie natle de médecine et autorisés par le gouvt. Seuls admis dans les hôpit. par décret spél. Guérisons authentiques de tous les malades, hom. fem. et enf. Vote d'une récompense de 24 mille fr. *Préparations aussi parfaites que possible,...* **pouvant rendre de grands services à l'humanité.** Extrait du rap. offiel. Aucune autre méthode ne possède ces témoignages de supériorité. Traitement agréable, rapide, inoffensif, secret, économique et sans rechute (5 f. la bte de 25 biscs, 10 fr. celle de 52). Dans les bonnes pharmacies du globe et **rue de Rivoli, 62, au 1er, Paris.** Consult. grat. de midi à 6 h. et par corresp. Expéditions.

CETTE. — Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5.